



HAL
open science

Pourquoi la France est-elle attaquée? Une analyse comparée des attentats internationaux au nom de l'État Islamique (2013-2019)

Simon Varaine, Raül Magni-Berton, Clara Egger

► To cite this version:

Simon Varaine, Raül Magni-Berton, Clara Egger. Pourquoi la France est-elle attaquée? Une analyse comparée des attentats internationaux au nom de l'État Islamique (2013-2019). *Études internationales*, 2024, Fabriquer la recherche en temps de pandémie en Afrique et au Moyen-Orient : vers une redéfinition des clivages Nords-Suds?, 54 (3), pp.517-547. 10.7202/1113097ar . hal-04806360

HAL Id: hal-04806360

<https://hal.science/hal-04806360v1>

Submitted on 27 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

**Pourquoi la France est-elle attaquée ? Une analyse comparée des attentats internationaux
au nom de l'État Islamique (2013-2019)**

**Why is France under attack? A comparative analysis of international attacks in the name
of the Islamic State (2013-2019)**

Simon VARAINE

Centre d'Économie de l'Environnement, Université de Montpellier Montpellier, France

simon.varaine@sciencespo-grenoble.fr

Raul MAGNI-BERTON

Université Catholique de Lille Lille, France

raul.magniberton@iepg.fr

Clara EGGER

Université Érasme de Rotterdam Rotterdam, Pays-Bas

egger@essb.eur.nl

Résumé

Un épineux débat persiste quant aux causes des attentats ayant touché la France depuis 2015. Une première thèse stipule que la France est attaquée en raison des valeurs libérales qu'elle incarne. D'après une seconde thèse, la France est attaquée en réponse à sa politique étrangère interventionniste. Notre contribution propose de répondre à ce débat via une approche comportementale, statistique et comparative des attentats au nom de l'État Islamique dans le monde de 2013 à 2019. Nos analyses révèlent que les pays présentant des valeurs libérales (droit au blasphème, tradition de caricature de la presse et tolérance à l'égard de l'homosexualité) ne font en moyenne pas l'objet d'un nombre accru d'attentats. A l'inverse, les pays impliqués dans des frappes aériennes en Irak et/ou Syrie sont significativement plus touchés. Une analyse temporelle confirme l'effet causal des frappes militaires sur les attentats, et non l'effet inverse.

Mot clefs : terrorisme, État islamique, valeurs, interventionnisme militaire, politique étrangère, violence politique, radicalisation

Abstract

A thorny debate persists as to the causes of the attacks that have affected France since 2015. One view is that France is being attacked because of the secular and liberal values it embodies. According to a second thesis, France is attacked in response to its interventionist foreign policy. Our contribution proposes to respond to this debate via a behavioral, statistical and comparative analysis of attacks in the name of the Islamic State around the world from 2013 to 2019. Our analyses reveal that countries with liberal values (right to blasphemy, tradition of press caricature, and tolerance of homosexuality) are on average not subject to an increased number of attacks. Conversely, countries involved in air strikes in Iraq or Syria are significantly more affected. A temporal analysis confirms the causal effect of military strikes on attacks, and not the opposite effect.

Keywords: terrorism, ISIS, values, military interventionism, foreign policy, political violence, radicalization

Introduction

Trois jours après les attentats du 13 novembre 2015 à Paris, le président François Hollande déclarait devant le Parlement réuni de façon exceptionnelle en Congrès : « [ces actes de guerre] constituent une agression contre notre pays, contre ses valeurs, contre sa jeunesse, contre son mode de vie. [...] Le groupe Daech qui nous combat parce que la France est un pays de liberté, parce que nous sommes la patrie des Droits de l'Homme »¹. Cette grille de lecture consiste à faire d'un attentat le résultat direct des préférences des terroristes ou de leur organisation. Ces préférences en faveur d'un mode de vie conforme à une lecture rigoriste du Coran entraîneraient un violent rejet d'autres modes de vie.

Six ans plus tard, lors du procès des auteurs présumés de ce même attentat, l'explication fournie par Salah Abdeslam, seul membre survivant du commando, était toute autre. Celui-ci affirma devant la Cour du Palais de Justice de Paris : « François Hollande a dit que nous avons combattu la France à cause de ses valeurs, mais c'est un mensonge. [...] On a visé la France [...] parce que les avions français qui bombardent l'État islamique ne font pas de distinctions entre les hommes, les femmes, les enfants, ils détruisent tout sur leur passage »². Cette ligne de défense s'oppose à l'explication des autorités françaises en inscrivant les attentats islamistes dans une stratégie de riposte contre les interventions militaires de la France en Syrie et en Irak. Il ne s'agit donc pas de

¹ Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, devant le Parlement réuni en Congrès à la suite des attaques terroristes perpétrées à Paris et en Seine-Saint-Denis, Versailles le 16 novembre 2015.

² Fédération Nationale des Victimes d'Attentats et d'Accidents Collectifs (FENVAC), Association française des Victimes du Terrorisme (AfVT). « Compte rendu de la semaine du 13 au 17 septembre 2021 – Semaine n°2. Procès des attentats commis le 13 novembre 2015 à Saint Denis et Paris ».

marquer son opposition à des mœurs trop libérales, mais de décourager les interventions militaires dans des zones où les groupes islamistes ont un certain contrôle.

Ces différences radicales de points de vue soulèvent une question pour la recherche : quels sont les facteurs plus à même d'expliquer la vague d'attentats ayant eu lieu sur le sol français depuis 2015 ? Ou, pour le dire plus simplement, laquelle des deux thèses – la France est attaquée « pour ce qu'elle est » ou « pour ce qu'elle fait » - est la plus congruente avec les faits ? Il s'agit d'une question centrale non seulement pour la compréhension des causes du terrorisme, que pour informer les politiques publiques à même de le prévenir.

A l'heure actuelle, ce débat fait l'objet de prises de positions contrastées de la part des chercheur-ses en sciences sociales francophones³. La diversité des positions sur cette question est due, selon nous, à un faisceau d'indices hétérogènes et pas toujours concluants. Nous proposons une double contribution à ce débat. Tout d'abord notre approche comportementale, statistique et comparative permet de situer le cas français dans un contexte plus large en étudiant tous les attentats internationaux perpétrés au nom de l'État Islamique (EI) depuis 2013. Ensuite, notre méthode se base sur une opérationnalisation quantitative des valeurs prônées par la France et de sa politique étrangère à l'égard de l'EI.

Dans la section suivante, nous discutons les avantages de notre approche méthodologique par rapport aux autres structures argumentatives récurrentes concernant les causes des attentats terroristes. Nous présentons ensuite les données sur lesquelles nous nous appuyons pour mener notre démonstration. Dans la troisième section, nous détaillons les résultats de nos analyses basées

³ Voir par exemple le débat opposant différents collectifs de chercheur-ses dans le Nouvel Observateur. Guerres et terrorisme : « Ne pas manipuler les faits ». L'Obs, 1 décembre 2020.

sur des associations statistiques. Dans la dernière section, nous traitons la question du sens de la causalité reliant interventionnisme militaire et attentats au nom de l'EI.

Une approche comportementale, statistique et comparative

Notre approche vise à mettre en lumière les causes les plus probables des attentats au nom de l'EI en France, en étudiant les facteurs avec lesquels ces attentats sont, *en général*, associés. Elle se distingue de trois alternatives méthodologiques utilisées pour déterminer les causes des attentats en France.

Une première distinction méthodologique oppose les *approches comportementales* aux *approches discursives*. Autrement dit : doit-on se concentrer sur ce que les terroristes et organisations terroristes font ou sur ce qu'elles disent ? De nombreuses études ont analysé les discours terroristes, entendus sous différentes formes. Tout d'abord, le discours idéologique de EI, véhiculé par ses outils de propagande officielle et les discours de ses figures d'autorité, appuie généralement la thèse selon laquelle la France est attaquée « pour ce qu'elle est ». Ainsi, les recherches de Bindner (2018) sur les contenus narratifs des médias djihadistes en France, notamment Dar al-Islam (le magazine francophone de l'EI), démontrent que « la France est la cible des djihadistes pour son essence même, pour être ce qu'on appelle le "fleuron de la mécréance" » (p. 7). Elle fait notamment référence aux discours djihadistes qui qualifient de pervers le mode de vie français – en particulier concernant la tolérance vis-à-vis de l'homosexualité – et fustigent l'incroyance française et sa tradition permissive à l'égard du blasphème. Des résultats similaires sont présentés dans l'ouvrage collectif de Baele, Boyd et Coan (2019), analysant différents outils de communication de l'EI (magazines, vidéos, musique, réseaux sociaux).

Ces résultats ne sont cependant pas univoques. Ils contrastent avec les discours tenus par de nombreux acteurs djihadistes. Les entretiens menés par Crettiez et Ainine (2017) avec différents militants djihadistes incarcérés révèlent que les enjeux géopolitiques, en particulier la condamnation des interventions occidentales dans les pays musulmans, constituent un élément central de justification du terrorisme. De même, le premier appel public de l’EI à commettre des attentats en France, datant du 22 septembre 2014, faisait directement référence à l’interventionnisme militaire : « Si vous pouvez tuer un incroyant américain ou européen – en particulier les méchants et sales français (...) ou tout (...) citoyen des pays qui sont entrés dans une coalition contre l’EI, alors comptez sur Allah et tuez-le »⁴.

Nous avons recensé les discours de justification des acteurs terroristes des 37 attentats commis au nom de l’État Islamique en France entre 2013 et 2019 (voir la partie suivante pour la méthode de recension des attentats). À partir de sources publiques – principalement, la presse et les comptes-rendus disponibles des procès des attentats –, nous avons répertorié les retranscriptions de discours des terroristes tenus sous différentes formes : textes ou vidéos de revendication de l’attentat – généralement réalisés avant l’attaque –, propos tenus par les terroristes au cours de l’attaque (rapportés par des témoins) et témoignages des terroristes survivants (ou éventuellement des propos rapportés par leurs proches) au cours des interrogatoires et/ou du procès suivant l’attentat. Pour chaque attentat, nous avons synthétisé les (éventuels) discours de justification des terroristes liés à l’interventionnisme militaire et/ou aux valeurs libérales de la France. Les résultats sont présentés en annexe du présent article. Nos résultats indiquent que les discours anti-interventionnistes occupent une place plus importante dans les discours de justification des

⁴ Cité par Les attentats du 13-Novembre étaient-ils une riposte aux bombardements français ? Les éléments de réponse du procès. Le Monde, 13/11/2021.

terroristes que les discours anti-libéraux, rejoignant les résultats d'une analyse similaire conduite par Mueller (2020) pour les terroristes aux États-Unis. Sur les 37 attentats recensés en France, 29 (78%) sont associés à des discours opposés à l'interventionnisme militaire de la France et 17 (46%) sont associés à des discours critiquant les valeurs libérales de la France. A notre connaissance, un seul attentat est marqué uniquement par des discours suggérant une critique des valeurs libérales et non l'interventionnisme de la France⁵ contre 12 présentant uniquement un discours anti-interventionniste. En ce qui concerne les 16 attentats pour lesquels les deux types de discours co-existent (incluant notamment les attentats du 13 novembre à Paris et l'attaque de l'Hyper Casher), les discours anti-interventionnistes occupent généralement une plus place importante que les discours critiquant les valeurs libérales de la France. La seule exception est à notre connaissance l'attentat de Magnanville, pour lequel les thèmes anti-libéraux (tels que la haine des journalistes ou encore des « rappers », « alliés de Satan ») occupent une place relativement comparable aux thèmes anti-interventionnistes dans la vidéo de revendication. Enfin, pour 7 attentats (19%), nous n'avons pu identifier aucun élément de discours sur l'un ou l'autre des thèmes, ce qui peut être dû à un manque d'information (notamment lorsque le procès n'a pas encore eu lieu) ou au fait que certains attentats sont commis par des individus ayant des motivations non-politiques et/ou liés à des problèmes psychiatriques.

Cette équivocité des discours (en particulier entre ceux des acteurs terroristes et ceux de certains médias djihadistes) est emblématique des variations au fil du temps et des outils de communication de la propagande de l'EI (Droogan et Peattie 2017, Lakomy 2020, Lakomy 2021). En effet, le discours de propagande peut avoir différents objectifs : il peut ainsi s'agir de mobiliser des recrues

⁵ Il s'agit de l'attentat du 15 septembre 2017 visant des militaires près du métro Chatelet à Paris, pour lequel le seul élément de discours auquel nous avons accès est le propos rapporté du terroriste au cours de l'attaque - « Allah Akbar, vous êtes des mécréants » - pouvant suggérer une critique des valeurs libérales de la France.

pour rejoindre les rangs de l'organisation en tant que combattants étrangers mais également d'alimenter un sentiment d'appartenance collective aux soutiens du groupe (Ubayasiri 2021, Droogan et Peattie 2017, Toguslu 2019). Ainsi, s'il est incontestable que l'EI professe une haine à l'égard de la culture française en particulier et occidentale en général, il est également incontestable que l'organisation appelle ses soutiens à frapper les pays impliqués dans la coalition militaire à son encontre. Il est dès lors difficile de distinguer les discours sincères des discours stratégiques, et ce aussi bien pour l'organisation que pour les terroristes individuels.

Face aux ambiguïtés de l'approche discursive, nous défendons une approche comportementale, basée sur l'idée que les comportements – dans ce cas les attentats – révèlent de façon plus claire les intentions des acteurs impliqués.

L'approche comportementale rencontre à son tour une difficulté, qui consiste à objectiver ce qu'est un « attentat terroriste ». Un attentat terroriste peut être défini comme « l'utilisation menaçante ou effective de la force et de la violence illégales par un acteur non étatique pour atteindre un objectif politique, économique, religieux ou social par la peur, la coercition ou l'intimidation » (Lafree et al., 2014). Une telle définition du terrorisme comporte à la fois une dimension descriptive et normative, et ne peut donc être mesuré de manière purement objective (Delori et al. 2021). Souvent, la labellisation terroriste correspond à celle énoncée par les États selon une logique politique. Dans le cas de l'EI, la dimension subjective peut toutefois être neutralisée en centrant l'analyse sur les violences meurtrières menées au nom de l'EI en dehors du territoire qu'il revendique, indépendamment du label de « terrorisme ».

La deuxième alternative oppose les *approches basées sur des cas particuliers* aux *approches statistiques*. Les premiers types d'approches permettent de comprendre les trajectoires

individuelles et les processus menant à l'action terroriste⁶. Si elles permettent effectivement d'approcher les causes d'un attentat particulier ou d'un nombre restreint d'attentats, elles n'ont pas pour vocation de répondre à la question des causes des attentats en général⁷. En effet, là encore, la généralisation de cas particuliers peut conduire à défendre aussi bien une thèse qu'une autre. Par exemple, les attentats de Stockholm (2017) ou Vienne (2020) ne peuvent pas être expliqués par l'interventionnisme militaire, là où les attentats perpétrés en Turquie ou en Russie pourront difficilement être expliqués par la haine de la culture occidentale. Dans de nombreux cas, ces deux dimensions restent compatibles, si bien qu'il est impossible de trancher la question qui nous anime « pourquoi l'EI nous attaque ? ». Les approches statistiques rejettent les causalités déterministes, et visent à s'approcher de régularités probabilistes. Il s'agit donc d'expliquer l'occurrence des attentats en moyenne, et non d'expliquer tous les attentats individuels. Pour répondre rigoureusement à la question, il est nécessaire de multiplier le nombre d'attentats étudiés de manière à étudier le plus large échantillon possible d'attentats commis au nom de l'EI. Sont-ils principalement orientés vers des pays qui promeuvent des valeurs libérales ou vers des pays qui interviennent militairement contre l'EI ?

Le problème principal des approches statistiques classiques repose sur l'impossibilité de déduire une causalité à partir de corrélations. Dans cet article nous limiterons ce problème à travers l'utilisation de données temporelles. Si les attentats suivent les interventions et ne les précèdent pas, nous avons des indices forts pour affirmer le sens de la causalité. Nous allons par conséquent procéder en deux temps : tout d'abord, analyser les facteurs qui sont associés

⁶ Par exemple, sur le parcours social d'Amédée Coulibaly, voir Truong (2017).

⁷ A noter, cependant, que certains cas individuels d'attentats sont plus typiques que d'autres, et peuvent faciliter la généralisation.

statistiquement aux attentats de l'EI. Pour ceux qui y sont solidement associés, nous allons plus loin en fournissant une analyse statistique appropriée pour en identifier les implications causales d'une telle association.

La troisième alternative oppose les *approches comparatives* aux *approches monographiques*. Autrement dit, faut-il se concentrer sur le cas de la France, ou sur l'ensemble des pays du monde ? De nombreuses recherches approfondies existent sur les attentats commis en France et les profils de leurs auteur-rices – ou plus largement de personnes condamnées pour faits de terrorisme. On peut notamment citer les travaux de Hecker (2013) sur les caractéristiques des individus condamnés et plus récemment ceux de Crettiez et Sèze (2022) sur plus de 350 individus écroués pour des faits de terrorisme à référentiel djihadiste, l'étude de Bonelli et Carrié (2018) sur les mineurs poursuivis pour relation avec une entreprise terroriste ou signalés pour radicalisation, ainsi que l'étude de Crettiez et Barros (2019) sur les caractéristiques des projets d'attentats d'inspiration djihadiste salafiste en France. Ces travaux permettent de saisir pourquoi certains individus sont plus susceptibles que d'autres de s'engager dans le terrorisme, ainsi que de dresser une typologie des acteurs terroristes. Néanmoins, ils n'ont pas vocation à expliquer pourquoi la France est particulièrement touchée par les attentats. Pour ce faire, il est nécessaire de disposer d'un élément contrefactuel, à savoir de comparer le cas français aux attentats perpétrés dans d'autres pays du monde. En effet, pour comprendre pourquoi la France est particulièrement attaquée, il est nécessaire d'étudier les caractéristiques des pays dans lesquels des attentats n'ont au contraire pas eu lieu. Ce biais méthodologique – i.e. s'intéresser spécifiquement aux cas que l'on souhaite expliquer – est appelé « sélection par la variable dépendante » (Geddes 1990). Dans les études sur le terrorisme, ce problème a notamment été mis au jour à la suite des recherches de Pape (2003). Pape avait recensé l'ensemble des cas d'attentats-suicide à travers le monde entre 1980 à 2001,

afin d'étudier les contextes dans lesquels ceux-ci avaient lieu. Ses résultats indiquèrent que l'immense majorité des attentats-suicide ont lieu en contexte d'occupation militaire. Pape en conclut donc que l'occupation militaire est la cause des attentats-suicide. Or, les critiques de ses travaux montrèrent qu'ils souffraient d'un problème de sélection par la variable dépendante (Ashworth et al. 2008). Afin de savoir si l'occupation est la cause des attentats, il est nécessaire de disposer d'un élément contrefactuel sur les contextes dans lesquels des attentats-suicide n'ont pas lieu. En particulier, il est nécessaire de voir dans quelle mesure de certains contextes d'occupation ne produisent pas d'attentats-suicide. Pour cette raison, les travaux ayant fait suite à ceux de Pape utilisèrent une approche différente : il s'est agi d'analyser la corrélation entre le nombre d'attentats (ou de victimes) par pays – potentiellement nul pour certains pays – et les caractéristiques de ceux-ci. Nous nous situons dans cette approche comparative⁸.

Si l'approche comparative évite cet écueil, elle comporte d'autres problèmes. En analysant plusieurs cas, on part du postulat que ce sont des occurrences d'un même phénomène. Or, il peut arriver que les cas sélectionnés ne fassent pas partie de la même classe, de sorte que les résultats n'ont finalement pas beaucoup de sens. En particulier, la classe « attentat terroriste » est vraisemblablement très hétérogène du fait même de son caractère subjectif. Ainsi, par exemple, un attentat des maoïstes de *Sendero Luminoso* au Pérou dans les années 1970 a vraisemblablement peu à voir avec les attentats du 13 novembre à Paris. Dans cet article, cependant, la sélection fait sens dans la mesure où nous ne prendrons en compte que les attentats associés à une même organisation, l'EI. Pour certains, l'EI fut directement impliquée dans la planification de l'attaque,

⁸ Pour une revue de la littérature quantitative comparée sur les attentats terroristes, voir Krieger et Meierrieks (2011).

pour d'autres, la propagande de l'EI fut une source d'inspiration. Pour éviter l'amalgame entre les deux cas de figure, nous conduisons des analyses séparées pour les deux phénomènes.

Aussi, l'approche comparative présuppose que les facteurs qui expliquent les attentats au nom de l'EI sont les mêmes partout. Il y a bien sûr des raisons de penser que la France est un cas distinct de cette logique générale. Plusieurs indices suggèrent que l'intensité de la violence islamiste en France est, depuis 2014, exceptionnelle. On pourrait donc penser que, pour comprendre cette exceptionnalité française, étudier ce qui se passe ailleurs n'a pas grande utilité. Avant de considérer une telle configuration, il convient d'examiner les logiques sous-jacentes au terrorisme au nom de l'EI dans le monde. C'est seulement une fois ces logiques mises à jour que la question d'une exceptionnalité française en la matière peut être tranchée.

Mesurer le terrorisme au nom de l'État Islamique dans le monde de 2013 à 2019

Pour statuer sur les causes probables des attentats en France, notre contribution compare le nombre et la létalité des attentats commis au nom de l'EI dans les différents pays du monde en fonction des caractéristiques de ce dernier – i.e. valeurs libérales et interventionnisme militaire. Nous avons choisi d'utiliser la Global Terrorism Database (GTD)⁹ car il s'agit de la seule base de données couvrant l'ensemble des pays du monde sur une période récente, et incorporant le plus grand nombre d'informations (Miller et al. 2020). La GTD se base sur la définition d'un attentat terroriste que nous avons citée dans la partie précédente (Lafree et al., 2016).

Dans cette contribution, nous nous intéressons spécifiquement aux attentats commis à l'international au nom de l'EI. Pour ce faire, nous avons choisi de débiter notre période d'étude

⁹ La GTD est notamment la source de données du rapport de la Fondapol sur le terrorisme islamiste dans le monde. Voir Reynié (2019).

en 2013, année de fondation de l'État islamique en Irak et au Levant qui entérine l'expansion du groupe en Syrie et la rupture avec Al-Qaida¹⁰. Notre étude s'achève en 2019, année au cours de laquelle l'EI a perdu le contrôle de ses derniers territoires en Irak et en Syrie¹¹. Notre couverture géographique inclut l'ensemble des pays du monde, à l'exception de l'Irak et de la Syrie. En effet, l'Irak et la Syrie constituaient la base territoriale de l'EI, et les attentats dans ces pays intègrent directement la lutte du groupe pour la suprématie politique dans le cadre de la guerre civile. L'utilisation de tactiques terroristes relèvent donc d'une logique différente – visant la prise de pouvoir sur un territoire – qui ne permet pas de comprendre les variations des attentats dans les pays tels que la France dans lesquels l'EI ne possède pas de territoires (Fortna 2015). Dans notre périmètre d'étude, la GTD comptabilise un total de 252 attentats perpétrés par l'EI, ayant provoqué la mort de 1380 personnes. Sur ces attentats, seulement 9 ont eu lieu en France : il s'agit de l'attentat du Thalys du 21 août 2015 et des différentes attaques ayant eu lieu à Paris le 13 novembre 2015. En effet, ne sont couverts que les attentats dont la connexion à l'organisation est claire (en raison, par exemple, d'un soutien logistique démontré). Pour incorporer également les attentats inspirés par l'EI mais n'ayant qu'un lien diffus avec l'organisation (tels que l'attentat du 14 juillet 2016 à Nice), nous avons extrait de la GTD les attentats dont les perpétreur-rices sont des « extrémistes d'inspiration djihadiste ». Cela ajoute au total 132 attentats d'inspiration djihadiste, ayant causé 304 victimes¹². La Figure 1 représente notre principale variable d'intérêt – i.e. le nombre d'attentats au nom de l'EI commis sur le territoire de chaque pays – pour les États les plus

¹⁰ C'est le 9 avril 2013 qu'Abou Bakr al-Baghdadi annonce la fusion du Front Al-Nosra et de l'Etat Islamique d'Irak pour former l'État islamique en Irak et au Levant. Voir Mohammed-Mahmoud O. Mohamedou, ISIS and the Deceptive Rebooting of al Qaeda. GCSP Policy Paper, 5, 2014.

¹¹ Syrie : Avec la chute de Baghouz, l'EI perd son dernier territoire. Le Monde, 23 mars, 2019.

¹² Le Tableau en annexe recense tous les attentats en France sur la période d'étude, commis par l'EI ou par des « extrémistes d'inspiration djihadiste », recensés par la GTD.

touchés (ayant fait l'objet d'au moins cinq attentats) entre 2013 et 2019. On voit que la France arrive en troisième position avec 37 attentats. La Turquie est en première position avec 82 attentats, suivie du Liban avec 54 attentats. La moyenne à l'échelle mondiale est de 1,5 attentats par pays.

Pour s'assurer de la robustesse de nos résultats dans la suite de nos analyses, nous avons utilisé un indicateur complémentaire qui mesure le nombre de victimes d'attentats sur le territoire de chaque pays¹³. La Figure 2 représente les pays ayant connu le plus grand nombre de victimes. De manière générale, on constate que le nombre de victimes est très fortement corrélé au nombre d'attentats sur le territoire ($\rho = 0.911, p < 0.001, N = 247$). Parmi les différences, on peut noter que le Sri Lanka arrive en seconde position, devant la France. On dénombre un total de 261 victimes en France, contre un environ 7 victimes en moyenne par pays dans le monde.

¹³ Malheureusement, la GTD ne permet pas de connaître le nombre de victimes par nationalité. Néanmoins, au vu de la corrélation entre le nombre d'attentats sur le territoire et celui impliquant des victimes du pays, on peut s'attendre à ce que le nombre de victimes par nationalité soit très proche au nombre de victimes sur le territoire.

Figure 1: pays ayant fait l'objet du plus grand nombre d'attentats au nom de l'EI sur leur territoire entre 2013 et 2019

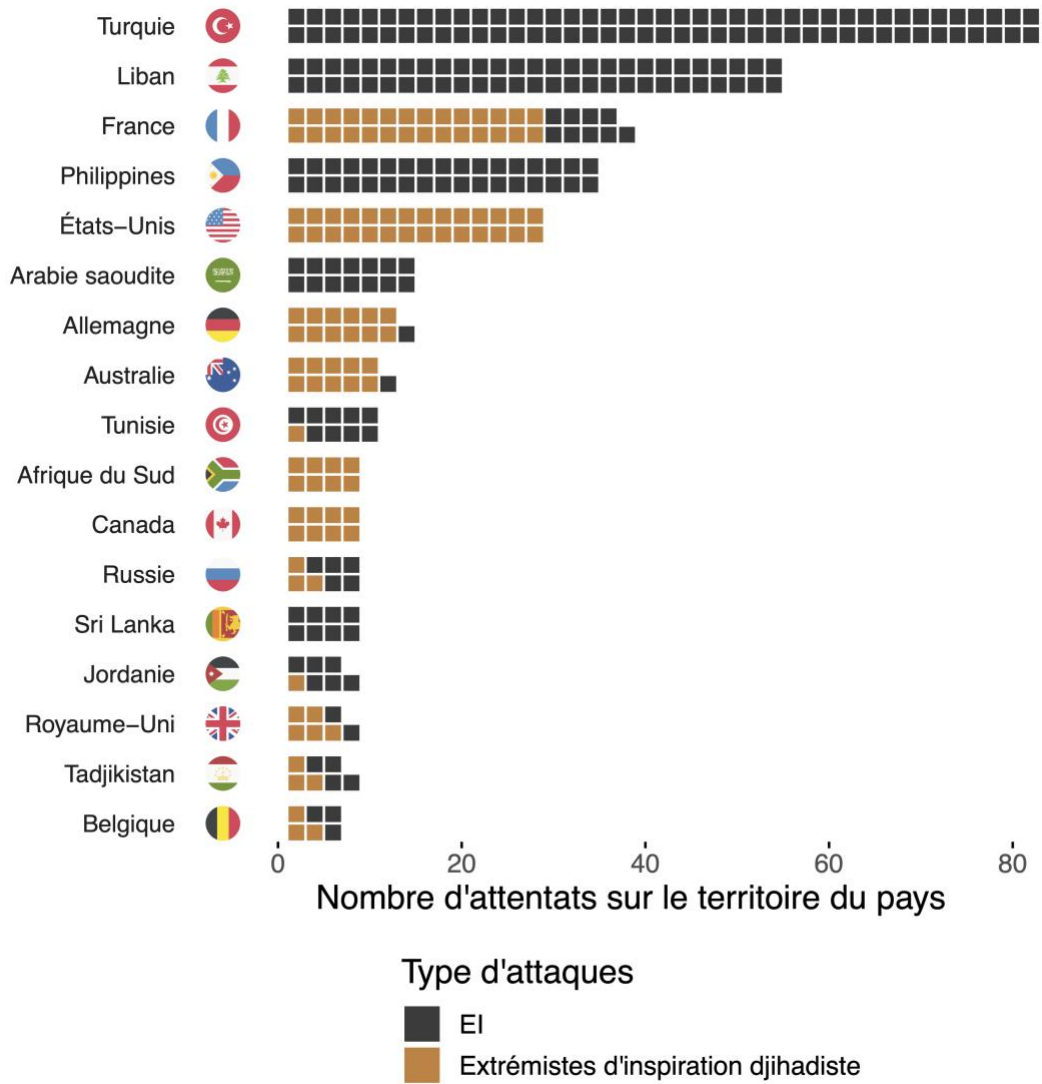
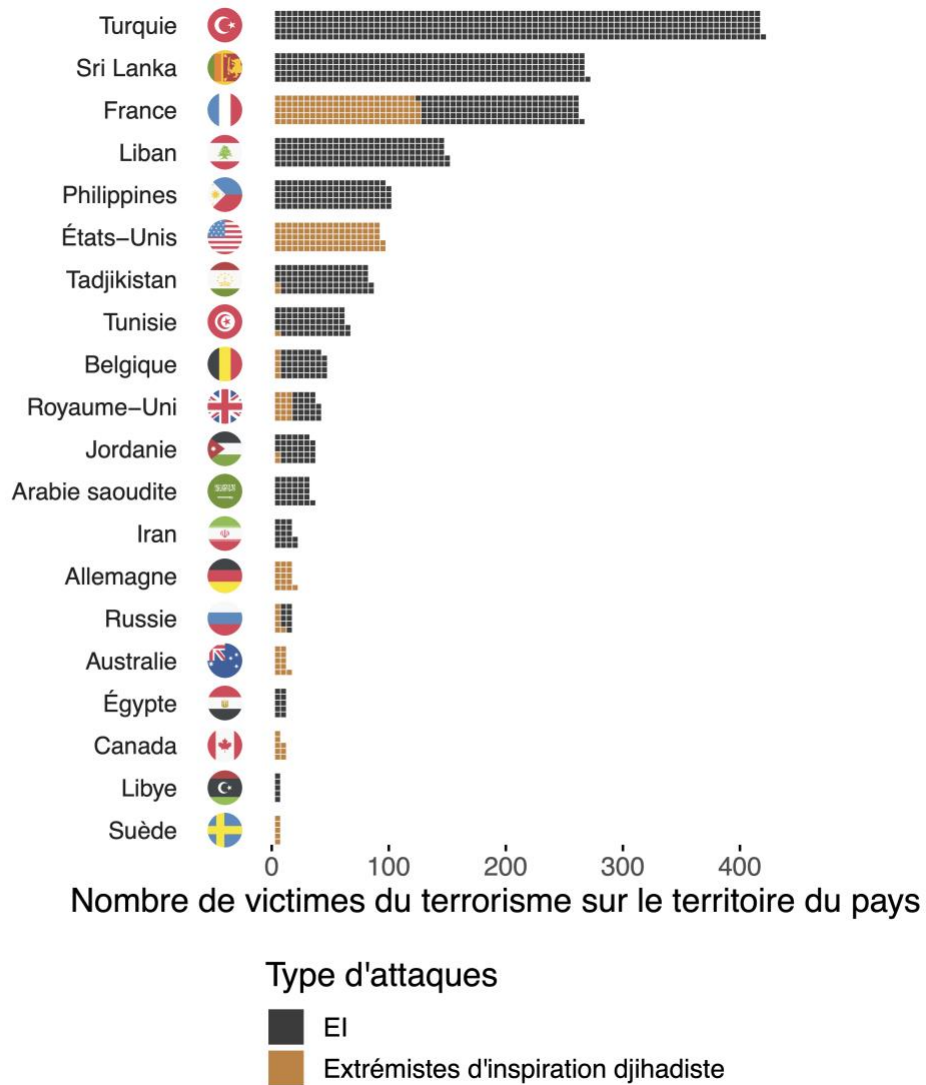


Figure 2: Pays dénombrant le plus grand nombre de victimes d'attentats au nom de l'EI entre 2013 et 2019



Les déterminants des attentats

Ce que la France est et ce qu'elle fait

Si l'hypothèse selon laquelle la France est « d'abord et avant tout été visée pour ses valeurs, celles d'une démocratie libérale protégeant la liberté d'expression »¹⁴, on devrait observer que les pays

¹⁴ Guerres et terrorisme : Ne pas se tromper de cible. L'Obs, 21 novembre 2020.

garantissant la liberté d'expression, notamment en matière religieuse, sont plus ciblés par le terrorisme au nom de l'EI.

Une facette de la liberté d'expression particulièrement saillante est la question du blasphème. En France – comme aux États-Unis ou en Suède – le blasphème n'est pas un délit, alors qu'il l'est dans d'autres pays tels que l'Allemagne, l'Espagne ou la Turquie. Dans ce cadre, la détestation de la laïcité peut se comprendre comme une hostilité à l'égard des pays qui ne punissent pas le blasphème. L'ONG Humanist International dresse un tableau comparatif des droits et de l'égalité des personnes non religieuses dans chaque pays du monde (Ashworth et al. 2022). Celui-ci inclut des données sur la présence de lois interdisant la pratique du blasphème dans chaque pays. Contrairement aux attentes, les pays interdisant le blasphème subissent plus d'attentats (environ 3,4) par rapport aux pays ne l'interdisant pas (environ 0,7)¹⁵. Pour avoir une vision plus globale, l'ONG propose un score de restrictions à la liberté de pensée par pays de 1 (liberté et égalité pour les personnes non-religieuses) à 5 (graves violations de la liberté), incorporant les restrictions imposées par la constitution et du gouvernement, dans l'éducation et les droits de l'enfant, dans la famille et la communauté ainsi que les violations de la liberté d'expression. Ici encore, contrairement aux attentes, la corrélation de Spearman indique que cet indicateur est positivement et significativement corrélé au nombre d'attentats au nom de l'EI ($\rho = 0.1670, p = 0.0360, N = 158$).

L'attention portée aux lois sur le blasphème, cependant, ne capture pas nécessairement sa pratique. Les caricatures de Mahomet en sont l'exemple le plus populaire et leur diffusion peut, à ce titre, être utilisé comme un indicateur de cette pratique. Il n'existe pas à notre connaissance d'indicateur

¹⁵ Un test U de Mann-Whitney montre d'ailleurs que cette différence est significative sur le plan statistique ($z = -3.081, p = 0.002, N = 158$).

éprouvé dans la littérature scientifique à ce sujet. Pour évaluer cet aspect, nous avons compilé le nombre de journaux par pays ayant republié des caricatures de Mahomet publiées en 2005 dans le quotidien danois Jyllands-Posten¹⁶. Une corrélation de rang de Spearman indique que le nombre d'attentats au nom de l'EI est positivement et significativement corrélé au nombre de journaux ayant republié des caricatures dans le pays ($\rho = 0.3591, p < 0.001, N = 158$). Les pays dans lesquels les journaux ont largement republié les caricatures de Mahomet sont donc en moyenne plus touchés par des attentats, ce qui offre un premier crédit à la thèse de la « France attaquée pour ce qu'elle est ».

Une autre dimension de l'identité française est son *modus vivendi*. Les terroristes visent la « perversion » de la culture française et occidentale en général, notamment la tolérance à l'égard de l'homosexualité, fortement réprochée dans l'idéologie de l'EI (Bindner 2018). Lamontagne et al. (2018) ont créé un index mesurant le climat social d'homophobie dans chaque pays. Leur indicateur prend en compte l'application des lois criminalisant, protégeant ou reconnaissant les relations homosexuelles ainsi que le niveau d'acceptation et de justification de l'homosexualité dans la société. En inversant leur échelle, on obtient un indicateur de tolérance vis-à-vis de l'homosexualité allant de 0 (climat extrêmement homophobe) à 1 (climat totalement tolérant). Confirmant la tolérance française à l'égard de l'homosexualité, la France se situe en 8^{ème} position au classement des États les plus tolérants avec un score de 0.82. Le coefficient de Spearman

¹⁶ Ce journal danois publia en septembre 2005 une série de caricatures de Mahomet accompagnant un article sur la liberté de la presse. Cette publication donna lieu à des réactions d'hostilité, à la fois de la part de musulmans du Danemark et de pays à majorité musulmane. En solidarité avec le quotidien danois, de nombreux journaux à travers le monde republièrent les caricatures du Jyllands-Posten. En France, les caricatures furent notamment republiées par Charlie Hebdo, ainsi que Le Monde, Libération et Le Parisien et France Soir. Une liste des journaux ayant republié les caricatures du Jyllands-Posten est disponible sur Wikipedia : List of newspapers that reprinted Jyllands-Posten's Muhammad cartoons. (2022).

indique qu'il n'y a pas de relation statistiquement significative entre le nombre d'attentats au nom de l'EI et la tolérance à l'égard de l'homosexualité ($\rho = 0.1493, p = 0.0795, N = 139$).

D'après la thèse de la « France attaquée pour ce qu'elle fait », la France est particulièrement ciblée pour sa politique étrangère interventionniste, et plus spécifiquement son engagement dans la coalition militaire contre l'EI en Irak et en Syrie. Si tel est le cas, on devrait observer que les pays engagés militairement dans la coalition contre l'EI, en particulier conduisant des frappes aériennes, sont davantage touchés par les attentats au nom de l'EI. Pour mesurer l'interventionnisme militaire, nous avons distingué les pays n'étant pas intervenus contre l'État Islamique, les pays ayant apporté un soutien militaire logistique à la coalition¹⁷, et enfin les pays ayant eux-mêmes mené des frappes aériennes contre l'EI en Irak et/ou en Syrie¹⁸. Les pays n'étant pas intervenus militairement ont en moyenne fait l'objet de 0.4 attentats, contre 5.7 pour les pays ayant soutenu militairement la coalition et 13.6 pour les pays ayant conduit des frappes contre l'EI en Irak et/ou Syrie. Un test de rang de Kruskal–Wallis confirme la différence significative de nombre d'attentats selon le degré d'interventionnisme des pays ($\chi^2 = 30.185, p < 0.001, N = 158$).

Autres facteurs

Jusqu'ici, nous avons présenté les différents indicateurs, et analysé leur lien avec le nombre d'attentats. Ces résultats sont cependant encore fragiles puisque beaucoup d'autres facteurs

¹⁷ Nous utilisons les données collectées par le Département d'État américain en novembre 2014, qui répertorie tous les pays ayant contribué militairement (ou s'étant officiellement engagés à le faire) à la guerre contre l'EI en Irak et en Syrie. Voir Drennan (2014).

¹⁸ Incluant, outre la France, les États-Unis, Bahreïn, la Jordanie, le Royaume-Uni, les Émirats Arabes Unis, l'Arabie Saoudite, l'Australie, la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas, le Canada, l'Iran, le Maroc, la Turquie et la Russie. Pour une analyse détaillée des frappes aériennes conduites dans le cadre de l'opération « Inherent Resolve », voir notamment Wasser *et al.* (2021).

influencent le nombre d'attentats, et sont capables d'expliquer ces corrélations. Si les attaques visaient, par exemple, les pays riches, et compte tenu du fait que ces derniers interviennent militairement et publient les caricatures plus souvent que les autres, les corrélations significatives observées pourraient cacher une relation causale qui resterait inobservée.

Pour renforcer nos résultats, nous avons pris en compte une série de variables de contrôle à partir des résultats des études quantitatives internationales sur le terrorisme. La première – et plus centrale pour notre propos – tient au niveau de démocratie du pays ciblé par des attaques. Plusieurs études ont conclu que, quand une opposition binaire est faite entre démocratie et autocratie (ne tenant pas compte de catégories intermédiaires comme des démocraties en transition ou consolidation), les démocraties sont, en effet, plus ciblées par les attaques terroristes (Enders et Sandler 2011, Piazza 2008). Ce résultat cache toutefois une série de mécanismes qui ne permet pas de conclure que le caractère démocratique d'un pays en fait une cible privilégiée du terrorisme islamiste. Le concept de « démocratie » recoupe en effet une série d'éléments (libertés civiques et politiques, élections libres, état de droit) qui lorsqu'étudiés distinctement permettent d'aboutir à trois résultats.

Un premier tient au manque de fiabilité de la mesure de la relation étudiée. Tout d'abord, plusieurs études ont montré que les régimes autoritaires sous-déclarent les attaques terroristes dont ils font l'objet (Drakos et Gofas 2006). Ensuite, quand les démocraties en transition ou récentes sont distinguées des démocraties établies, le lien s'atténue (Eyerman, 1998, Piazza, 2013). En effet, plus les démocraties sont anciennes, moins elles font en moyenne l'objet d'attaques terroristes (Chenoweth 2013), bien que cette corrélation semble a priori remise en cause dans le cas récent de l'EI. Ces questions méthodologiques illustrent un second mécanisme, d'ordre logistique. En permettant la libre association, les démocraties s'exposent également à la libre organisation de

groupes terroristes et criminels. Néanmoins, à l'inverse, les démocraties permettent un panel de registres d'action qui décourage l'usage, coûteux, de la violence (Gaibullov et al., 2017). Le dernier mécanisme, celui évoqué par les autorités françaises, fait le lien entre le degré de liberté de pensée et d'expression et les attaques terroristes et est au cœur de cet article, à travers les indicateurs que nous avons présentés précédemment.

Nous avons donc mesuré le niveau de démocratie des institutions du pays, à partir d'un score de -10 (fortement autocratiques) à 10 (fortement démocratiques), produit par le projet Polity5 (Marshall et al. 2019), largement utilisé dans les études statistiques sur le terrorisme (Chenoweth 2013). Ensuite, de nombreuses études quantitatives pointent l'influence des discriminations subies par des groupes minoritaires sur la genèse du terrorisme (Piazza 2012, Ghatak et Prins 2017). Sachant que nous nous focalisons sur le terrorisme islamiste, nous avons mesuré la présence de discriminations visant des musulmans dans le pays, à partir de la base de données Global Restrictions on Religions du *Pew Research Center* (2018), incluant un indicateur binaire précisant pour chaque pays et année s'il y a eu « harcèlement ou intimidation de musulmans par un quelconque niveau du gouvernement ». Nous avons par ailleurs mesuré la part de la population de confession musulmane sunnite du pays, un facteur associé au nombre de départs de combattants étrangers dans les rangs de l'EI (Benmelech et Klor 2020), en nous basant sur les estimations de la base World Religion Data de *Correlates of War* (Maoz et Henderson 2013). Nous avons également inclus la population et le PIB par habitant, avec une transformation logarithmique, qui ont dans différentes études un effet positif sur le nombre d'attentats et le nombre de recrues mobilisées (Choi et Luo 2013, Piazza 2012, Benmelech et Klor 2020). Enfin, nous contrôlons la distance à l'Irak, où la plupart des positions territoriales de l'EI étaient situées pendant la période étudiée, en milliers de kilomètres (Mayer et Zignago 2011). Cela permet de mesurer en partie le coût logistique

de la conduite d'attaques à l'étranger pour l'EI, qui devrait affecter négativement le nombre d'attentats.

Résultats

Pour analyser la relation entre le nombre d'attentats terroristes et nos variables d'intérêts, tout en prenant en compte nos variables de contrôle, nous avons utilisé des régressions négatives binomiales, une méthode classique dans les études statistiques sur le terrorisme (Krieger et Meierrieks 2011). Ce type de régression est en effet approprié pour les variables de compte présentant une sur-dispersion et un grand nombre de valeurs nulles, ce qui est le cas pour le nombre d'attentats ou de victimes par pays : une majorité de pays du monde présente un nombre nul d'attentats et de victimes du terrorisme au nom de l'EI. Sachant que plusieurs facteurs explicatifs varient d'une année à l'autre, nous avons ici mis en forme nos données en format panel : une observation correspond à un pays à une année donnée (sur la période 2013-2019). Ainsi, l'on cherche à expliquer le nombre d'attentats ayant eu lieu dans un pays à une année donnée par une série de caractéristiques nationales prises en compte simultanément. Ces caractéristiques peuvent être mesurés par des variables à valeurs constantes pour chaque pays (ici, le droit au blasphème, le climat homophobe, le nombre de republications de caricatures, la distance avec l'Irak), ou à valeurs fluctuantes au sein même de chaque pays (les autres variables). L'analyse de données par « pays-année » permet de prendre en compte cette fluctuation. Afin de prendre en compte la dépendance statistique entre les observations d'un même pays à différentes années, nous avons utilisé des modèles « multi-niveaux », utilisés communément dans les analyses de données de panel, incluant des effets aléatoires au niveau des pays (Snijders et Bosker 2011). Contrairement à des modèles à effets fixes, ce type de modèle permet d'analyser l'effet de variables présentant

des valeurs constantes par pays, tout en corrigeant les biais d'estimation liée à la dépendance des observations d'un même pays.

Le Tableau 2 présente les résultats des modèles de régression. Nous y avons inclus toutes nos variables indépendantes¹⁹. Le nombre de pays analysés est de 139, certains pays ayant été exclus en raison de données manquantes.

Les colonnes I et II correspondent respectivement aux résultats concernant le nombre d'attentats au nom de l'EI perpétrés sur le territoire de chaque pays et le nombre de victimes du terrorisme sur le territoire de chaque pays pour l'ensemble des attentats commis au nom de l'EI. Les résultats du modèle I montrent que les indicateurs de droit au blasphème, du nombre de caricatures repostées et de tolérance à l'égard de l'homosexualité n'ont pas de relation significative sur le plan statistique avec le nombre d'attentats sur le territoire au nom de l'EI. Le modèle II offre des résultats similaires pour le nombre de victimes du terrorisme – à l'exception du droit de blasphème qui présente une corrélation négative significative. Concernant l'interventionnisme militaire, les résultats des deux modèles indiquent que, comparés aux pays n'intervenant pas, ceux ayant apporté un soutien militaire à la coalition ne sont pas significativement plus touchés par le terrorisme au nom de l'EI. En revanche, les pays conduisant des frappes aériennes sont significativement plus touchés par le terrorisme au nom de l'EI, quel que soit l'indicateur de terrorisme retenu.

¹⁹ Des analyses complémentaires montrent que les principaux résultats sont robustes à l'inclusion ou l'exclusion des différentes variables. Lorsqu'ils ne le sont pas, nous le mentionnons dans le texte.

Tableau 1 : Résultats de régression négatives binomiales de panel (effets aléatoires au niveau des pays) du nombre annuel d'attentats et du nombre de victimes sur le territoire

	I	II	III	IV	V	VI
	Variables dépendantes <i>Nombre d'attentats sur le territoire</i>	Variables dépendantes <i>Nombre de victimes sur le territoire</i>	Variables dépendantes <i>Nombre d'attentats sur le territoire</i>	Variables dépendantes <i>Nombre de victimes sur le territoire</i>	Variables dépendantes <i>Nombre d'attentats sur le territoire</i>	Variables dépendantes <i>Nombre de victimes sur le territoire</i>
Variables explicatives	<i>Tous</i>		<i>Par l'EI</i>		<i>Par des extrémistes d'inspiration djihadiste</i>	
Droit au blasphème	-0.661 (0.399)	-0.887* (0.414)	-1.657** (0.642)	-0.809 (0.551)	0.0588 (0.496)	-0.415 (0.551)
Nombre de caricatures repostées	0.0795 (0.0419)	0.0317 (0.0296)	-0.0445 (0.0995)	-0.186 (0.145)	0.0456 (0.0422)	0.0394 (0.0345)
Tolérance à l'égard de l'homosexualité	1.685 (1.445)	0.526 (1.381)	-0.439 (2.085)	-1.741 (1.793)	2.573 (1.845)	4.021 (2.133)
Intervention militaire contre l'EI (référence = non)						
Soutien militaire	0.255 (0.444)	0.231 (0.497)	-1.865 (1.096)	-27.32 (-435,726)	1.528** (0.575)	1.958* (0.792)
Frappes aériennes	2.337*** (0.381)	2.616*** (0.401)	1.899*** (0.517)	2.184*** (0.451)	2.527*** (0.511)	3.447*** (0.750)
Niveau de démocratie	0.0392 (0.0344)	0.0939* (0.0379)	0.0753 (0.0441)	0.128** (0.0414)	0.0503 (0.0558)	0.0902 (0.0807)
Discrimination vis-à-vis des musulmans	1.041* (0.470)	0.889 (0.506)	1.002 (0.661)	0.672 (0.645)	0.947 (0.591)	0.453 (0.668)
Taux de population sunnite	1.486* (0.585)	1.663** (0.572)	1.074 (0.698)	1.530** (0.576)	2.468** (0.932)	2.181 (1.140)
Population (log)	0.116 (0.132)	0.139 (0.118)	0.0664 (0.163)	0.216 (0.131)	0.409* (0.168)	0.264 (0.197)
PIB par habitant (log)	0.0734 (0.201)	0.158 (0.199)	0.196 (0.258)	0.360 (0.214)	0.211 (0.293)	-0.151 (0.383)
Distance avec l'Irak	-5.69e-05 (5.29e-05)	-5.86e-05 (5.32e-05)	-0.000156 (8.50e-05)	-0.000261** (9.08e-05)	3.79e-05 (5.66e-05)	5.12e-05 (5.70e-05)
Constante	-6.839* (3.118)	-9.184** (2.846)	-6.138 (3.866)	-11.32*** (3.154)	-14.88*** (4.330)	-12.18* (4.967)
Nombre d'observations (pays-années)	973	973	973	973	973	973
Nombre de pays	139	139	139	139	139	139

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

Erreurs standard entre parenthèses

Nous avons conduit des analyses complémentaires pour vérifier la robustesse de nos résultats. Tout d'abord, les variations dans le temps de l'interventionnisme militaire capturent indirectement les variations au fil de notre période d'étude de la vague terroriste au nom de l'EI (avec une période d'augmentation vers un pic en 2016 puis une période de diminution), ce qui est susceptible de biaiser les résultats. Pour nous en assurer, nous avons testé les modèles du Tableau 1 en incluant des effets fixes pour chaque année. Les résultats (disponibles sur demande) sont inchangés concernant nos variables d'intérêt.

Ensuite, nous avons distingué les attentats perpétrés par l'EI (pour lesquels il n'y a quasiment pas d'erreurs, colonnes III et IV) des attentats perpétrés par des extrémistes d'inspiration djihadistes (pour lesquels le lien avec l'EI est davantage sujet à caution, colonnes V et VI). Les résultats confirment qu'aucun indicateur des valeurs libérales des pays – droit au blasphème, nombre de caricatures repostées et tolérance à l'égard de l'homosexualité – n'est statistiquement corrélé avec le terrorisme de l'EI et des extrémistes d'inspiration djihadiste. Dans les colonnes II et III, il apparaît même que le droit au blasphème est lié *négativement* au nombre de victimes du terrorisme et au nombre d'attentats de l'EI. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, il semble que les pays ayant des valeurs libérales protégeant le droit au blasphème sont plutôt moins touchés par le terrorisme au nom de l'EI. Néanmoins, ce résultat n'est pas robuste, comme le montre l'absence de lien significatif dans les autres modèles. Au contraire, tous les modèles confirment que les pays conduisant des frappes aériennes contre l'EI en Irak et /ou Syrie sont significativement plus touchés par le terrorisme de l'EI et celui des extrémistes d'inspiration djihadiste. Il est intéressant de noter que les pays participant à la coalition, mais qui ne conduisent pas de frappes aériennes, sont significativement plus visés que les pays hors coalition uniquement dans les modèles V et VI portant sur les attentats d'inspiration djihadiste.

Concernant les variables de contrôle, on voit que la part de la population de confession musulmane sunnite est liée positivement au terrorisme dans presque tous les modèles. Le niveau de démocratie est lié positivement et significativement au nombre de victimes, mais pas au nombre d'attentats. La présence de discriminations à l'égard des musulmans n'est significative que dans le modèle I. Enfin, les pays peuplés et situés à proximité de l'Irak voient leurs citoyens davantage touchés par les attentats au nom de l'EI dans seulement un des six modèles.

Dans l'ensemble, les analyses multivariées montrent donc que les indicateurs découlant de la thèse de la « France attaquée pour ce qu'elle est » (i.e. droit de blasphème, tradition de caricature journalistique, tolérance à l'égard de l'homosexualité) ne sont pas liés positivement au terrorisme au nom de l'EI. Au contraire, les pays impliqués dans des frappes aériennes contre l'EI en Irak ou Syrie sont significativement plus touchés par le terrorisme, ce qui soutient la thèse de la « France attaquée pour ce qu'elle fait ».

Ces résultats sont bien sûr valables « en moyenne » et ne prouvent pas que le cas spécifique dans lequel se trouve la France soit typique de cette tendance. Pour s'en assurer, nous avons calculé le nombre d'attentats en France prédits par le modèle I sur la période d'étude, c'est-à-dire le nombre d'attentats auquel on devrait s'attendre en prenant en compte les effets de nos différentes variables tels qu'estimés par la régression. Nous obtenons un total de 30 attentats, ce qui est proche des 37 attentats observés²⁰. En outre, le modèle prédit effectivement un nombre d'attentats inférieur dans les autres pays d'Europe. Nos résultats semblent donc bien à même d'expliquer l'ampleur particulière de la vague terroriste en France.

²⁰ Il est d'ailleurs à noter que les résultats prédisent 34 attentats lorsque l'on calcule un modèle sans les variables liées aux « valeurs libérales ». La différence ne peut donc pas être expliquée par ces dernières.

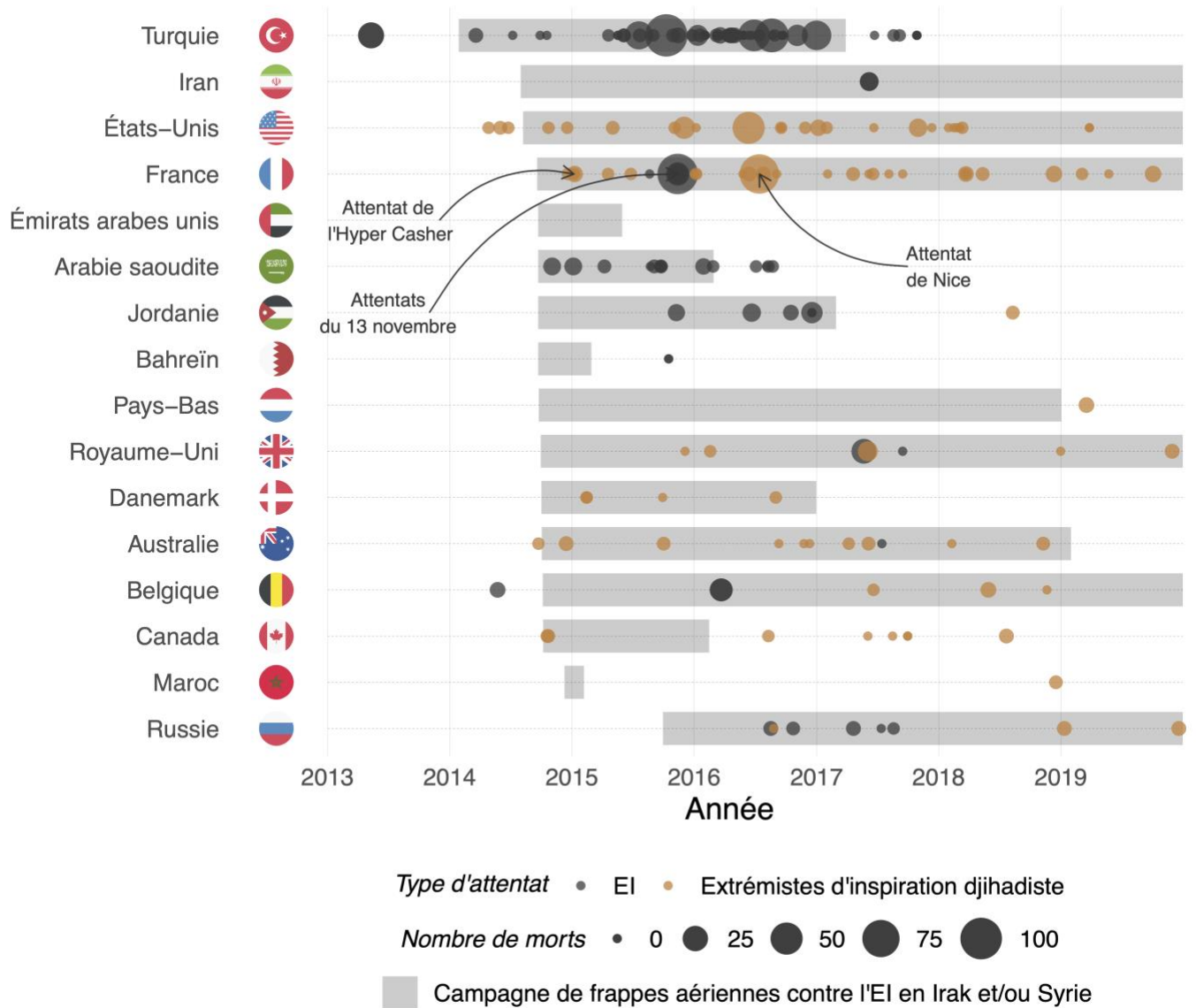
L'intervention militaire est-elle la cause des attentats, ou l'inverse ?

Si nos résultats révèlent un lien statistique solide entre frappes aériennes et attentats terroristes au nom de l'EI, le sens de causalité n'est pas démontré. On pourrait imaginer que les attentats terroristes surviennent d'abord, et que l'intervention militaire ne soit qu'une réaction à ces attentats, ce qui expliquerait la corrélation observée. D'après les partisans de la thèse de la « France attaquée pour ce qu'elle est », les attentats précèdent les frappes.

La Figure 3 représente la distribution dans le temps des attentats au nom de l'EI dans les pays ayant participé aux frappes aériennes contre l'EI en Irak ou Syrie. Chaque point représente un attentat et la taille des points représente le nombre de victimes. Les bandes grises correspondent aux périodes de campagnes de frappes aériennes – allant des premières frappes à la décision de retrait militaire²¹. A première vue, on observe que l'immense majorité des attentats a eu lieu pendant ou après les campagnes de frappes aériennes, ce qui va dans le sens de la thèse d'une riposte des attentats aux frappes. Néanmoins, on peut remarquer plusieurs exceptions qui méritent discussion.

²¹ Pour identifier les périodes de frappes par pays, nous nous sommes basés sur différentes sources ouvertes, en particulier le rapport du RAND pour les États intervenant dans le cadre de l'opération « Inherent Resolve » : B. Wasser *et al. op.cit.* Nous avons également utilisé d'autres sources pour préciser les dates de début d'intervention. Par exemple, dans le cas de la Turquie, différentes sources indiquent que la première frappe eut lieu en Syrie le 28 janvier 2014. Voir January 2014 Turkish attack in Syria. (2021). In Wikipedia. Nous avons par ailleurs recherché les dates d'intervention de l'Iran et de la Russie, impliqués dans des frappes mais ne faisant pas partie de l'opération « Inherent Resolve ». Plusieurs sources indiquent Iran a débuté ses frappes en Irak en août 2014, voir Iranian intervention in Iraq (2014–present). (2022). In Wikipedia. Enfin, la Russie a débuté ses frappes en Syrie le 30 septembre 2015, voir Russian military intervention in the Syrian civil war. (2022). In Wikipedia.

Figure 3 : Frise chronologique des attentats au nom de l'EI et des campagnes de frappes aériennes contre l'EI en Irak et/ou Syrie



Tout d'abord, la Turquie a connu un attentat associé à l'EI avant de débiter ses frappes militaires en Syrie. Il s'agit d'attaques à la voiture piégée ayant eu lieu le 11 mai 2013 à Reyhanlı, une ville située à 5 km de la frontière syrienne et du poste frontière terrestre le plus fréquenté avec la Syrie. Ces attentats sont associés dans la GTD à l'EI, car ils ont été revendiqués par le groupe en

septembre 2013 dans le cadre d'un communiqué demandant à la Turquie de rouvrir certains points de passage à la frontière turco-syrienne, fermés suite aux avancées territoriales de l'EI²². Néanmoins, la responsabilité de l'organisation reste à ce jour disputée. Différents éléments accréditent la thèse, d'ailleurs retenue par le régime turc²³, d'un attentat orchestré par les services secrets syrien pour précipiter la Turquie dans la guerre civile syrienne²⁴. Ensuite, différents attentats d'inspiration djihadiste ont eu lieu aux États-Unis avant leurs premières frappes contre l'EI en août 2014. Ces attaques ont été perpétrées entre le 27 avril et le 25 juin 2014 par Ali Muhammad Brown à l'encontre de civils. Ces attentats ne semblent pas reliés à l'EI, mais les justifications des attentats font clairement référence à la politique étrangère des États-Unis au cours des années précédentes, Ali Muhammad Brown ayant déclaré aux autorités : « Ma mission est la vengeance. Pour les vies, les millions de vies qui sont perdues chaque jour... [en] Irak, en Syrie, en Afghanistan, tous ces endroits où des vies innocentes sont prises chaque jour. ... Donc, une vie pour une vie. »²⁵ Enfin, la Belgique a été ensanglantée par un attentat avant ses premières frappes contre l'EI. Il s'agit de l'attentat du musée juif de Bruxelles. Au cours du procès des attentats de Paris, S'il semble bien que le terroriste, Mehdi Nemmouche, soit passé par les rangs de l'EI en Syrie²⁶, son attentat n'a néanmoins pas été revendiqué par l'organisation²⁷ et aucune preuve n'indique qu'il ait reçu des ordres de membres de l'organisation en Syrie (Hegghammer et Nesser

²² « ISIL threatens Erdoğan with suicide bombings in Ankara, İstanbul ». Today's Zaman. 30 septembre 2013

²³ « Damas dément être derrière les attentats en Turquie, neuf suspects arrêtés. », Le Monde, 12 mai 2013.

²⁴ « 2013 Reyhanlı car bombings. » (2022). In Wikipedia.

²⁵ « Police : Seattle man's hatred of U.S. motivated killings. » CNN, 16 septembre 2014.

²⁶ « Tuerie de Bruxelles : Ce que l'on sait de Mehdi Nemmouche. » Le Journal du Dimanche, 1 juin 2014.

²⁷ « Musée juif de Bruxelles : Un expert justifie l'absence de revendication par l'Etat islamique. » France 3 Hauts-de-France, 6 février 2019.

2015). On voit donc que dans les trois cas, les attentats précédant les interventions militaires n'ont qu'un lien contestable avec l'EI.

Or, même en prenant en compte ces trois cas, cela signifie que seuls trois pays - Turquie, Etats-Unis et Belgique²⁸ - sur les seize impliqués dans des frappes ont donc connu des attentats au nom de l'EI avant intervention. En comparaison, les données indiquent que cinq pays (la Tunisie, le Liban, Israël, l'Egypte et la Lybie) ont connu des attentats au nom de l'EI avant septembre 2014, sans pour être impliqués dans des frappes militaires par la suite. Un test exact de Fisher indique les pays ayant connu des attentats avant septembre 2014 n'ont pas significativement plus de chances d'engager des frappes contre l'EI ($p = 0.103, N = 247$). Cela infirme l'idée selon laquelle les frappes militaires ont lieu en réponse aux attentats. Il reste possible que les frappes militaires soient une réponse à des projets d'attentats antérieurs ou des attentats ayant échoués, mais cela est difficile à évaluer.

Si les données offrent peu d'appui à l'idée selon laquelle les attentats sont la cause des interventions, peut-on pour autant affirmer que les interventions ont bien causé une recrudescence d'attentats ? Pour répondre à cette question, nous avons utilisé la méthode des doubles différences, une méthode classique pour estimer l'effet d'un traitement – notamment dans le cadre d'analyse de l'effet de politiques publiques. Le principe est ici d'estimer s'il y a une différence dans le nombre d'attentats entre les pays impliqués dans des frappes aériennes et ceux n'étant pas impliqués dans des frappes, et ce, avant et après le début de la campagne de frappes. Plus

²⁸ On pourrait se demander s'il ne faut pas ajouter à ces trois cas l'Australie. En effet, un attentat d'inspiration djihadiste a eu lieu le 23 septembre 2014, quelques jours avant les premières frappes de l'opération « Okra » de la Force de Défense Australienne en Irak. Néanmoins, cet attentat a eu lieu après l'annonce par le gouvernement australien le 14 septembre du déploiement d'avion de combat au Moyen-Orient pour des frappes contre l'EI. Voir « Terror Suspect Shot After Attacking Australian Police. » Time, 24 septembre 2014.

précisément, nous avons analysé le nombre mensuel d'attentats dans les pays dans les 12 mois précédant et les 24 mois suivant le début de la période de frappe en interaction avec l'implication ou non des pays dans des frappes. Pour les pays qui ne sont pas intervenus militairement, nous avons fixé le point d'interaction à octobre 2014, qui est le mois moyen de début de campagne de frappes (Callaway et Sant'Anna 2021). Le tableau 2 présente les résultats de régressions binomiales négatives analysant le nombre d'attentats par mois au nom de l'EI dans chaque pays, incluant des effets aléatoires par pays pour prendre en compte la dépendance des observations.

Tableau 2 : Résultats de régression négatives binomiales de panel (effets aléatoires au niveau des pays) du nombre mensuel d'attentats au nom de l'EI

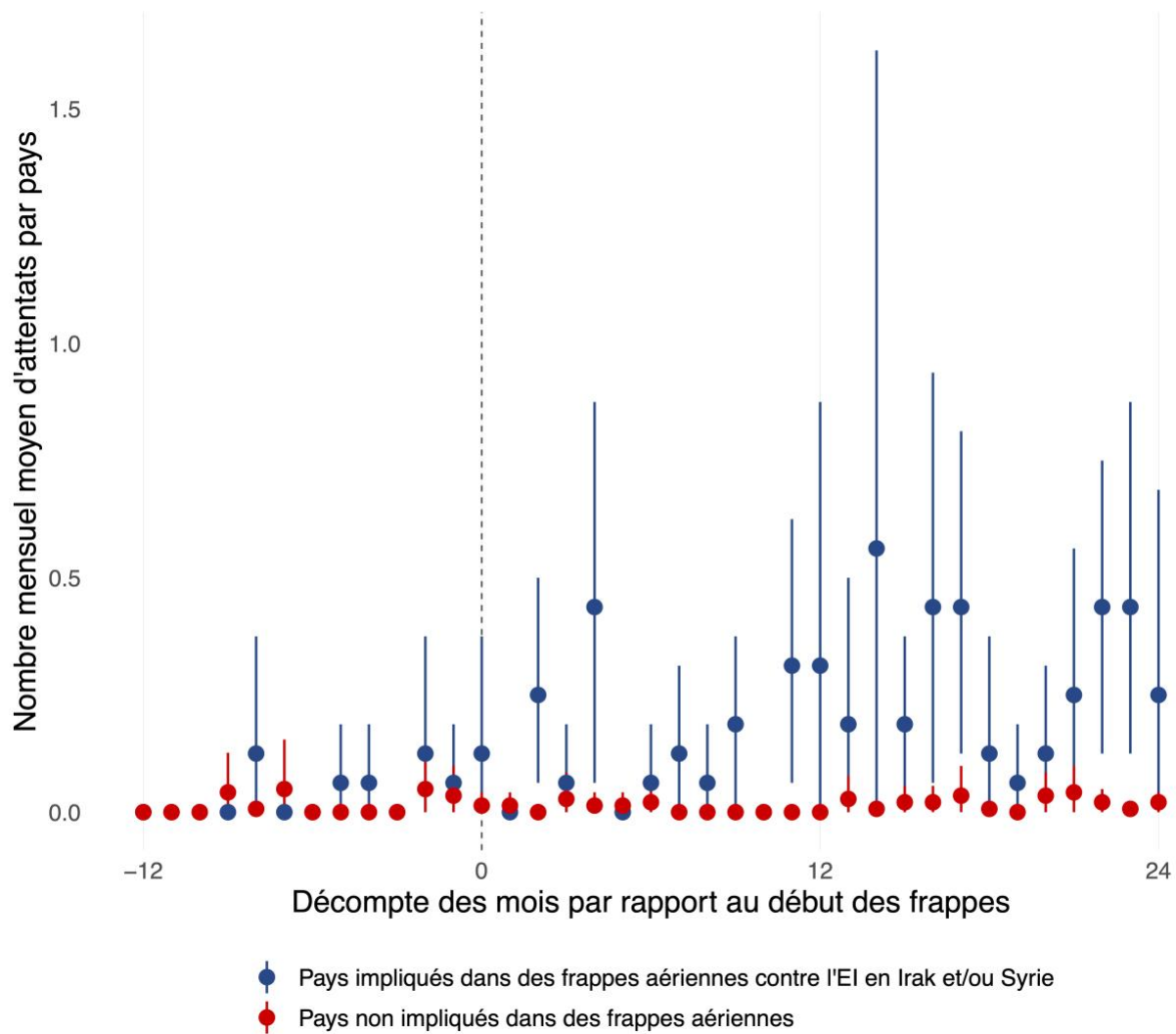
Variables explicatives	Variable dépendante	
	<i>Nombre mensuel d'attentats sur le territoire</i>	
Pays impliqué dans les frappes aériennes	2.187*** (0.447)	0.971 (0.682)
Période post-frappes	1.186*** (0.286)	0.424 (0.381)
Pays impliqué dans les frappes aériennes × Période post-frappes		1.434* (0.599)
Constant	-3.371*** (0.429)	-2.731*** (0.459)
Nombre d'observations (pays-mois)	5,846	5,846
Nombre de pays	158	158

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05
Erreurs standard entre parenthèses

Les résultats du premier modèle du Tableau 4 confirment que les pays impliqués dans les frappes aériennes sont significativement plus touchés par les attentats en règle générale et que les attentats sont plus nombreux dans la période suivant le début des frappes. Or le deuxième modèle montre

que ces deux variables ne sont plus significatives lorsque l'on introduit un terme d'interaction entre elles. Confirmant l'hypothèse d'un effet causal des frappes sur le nombre d'attentats, on constate qu'il existe un effet d'interaction statistiquement significatif entre l'implication du pays dans les frappes et la période suivant les frappes. La Figure 4 permet de constater cet effet : il n'y a pas de différence significative dans le nombre d'attentats entre pays interventionnistes et non-interventionnistes dans les 12 mois précédant les frappes, alors que l'on observe des différences significatives au cours des mois suivant les frappes. Cela signifie que les pays impliqués dans les frappes ont connu une hausse significative d'attentats après le début des frappes que n'ont pas connu les pays non-interventionnistes à la même période.

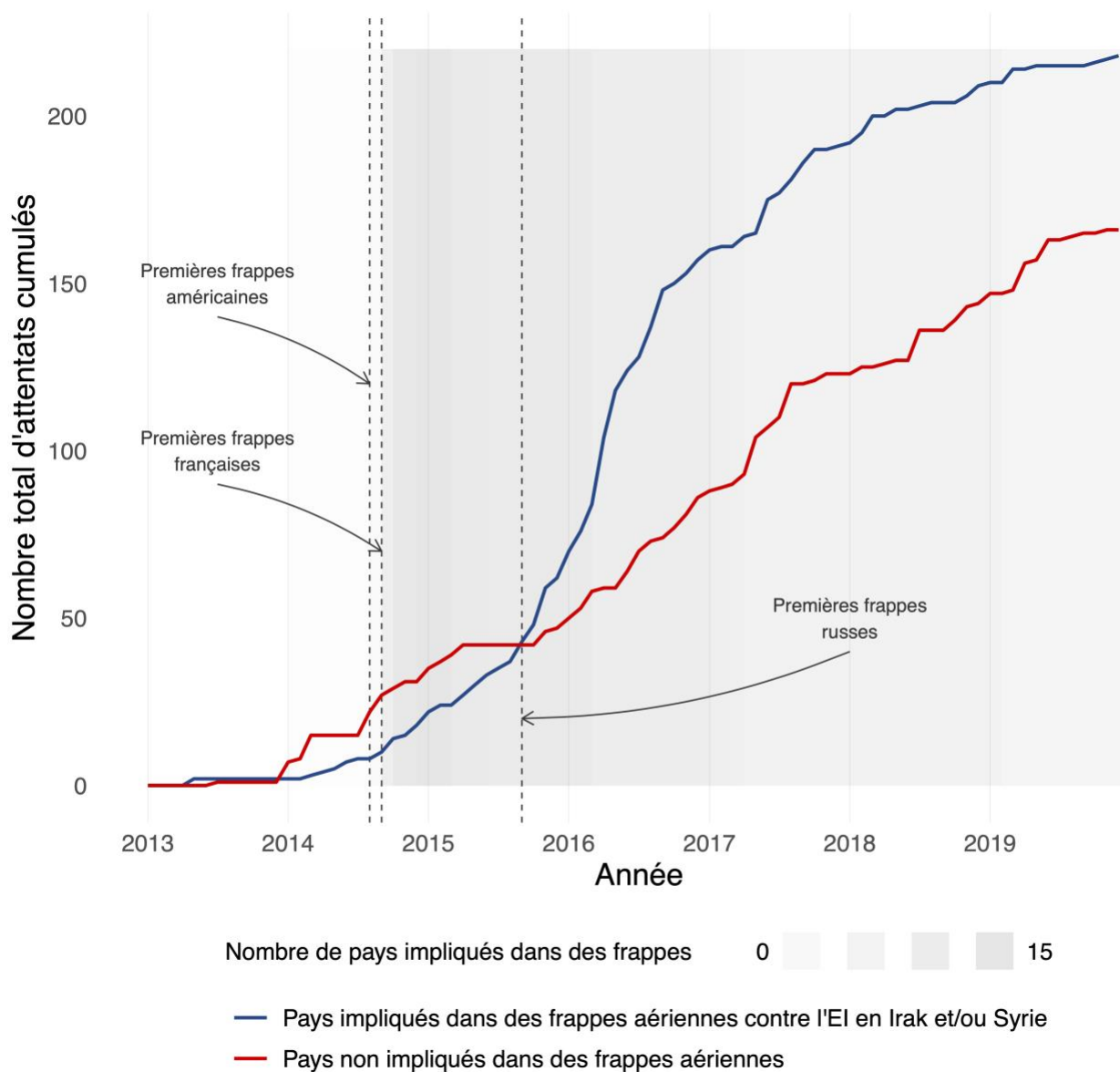
Figure 4 : Nombre moyen d'attentats dans les mois précédant et succédant au début des frappes aériennes (avec intervalles de confiance à 95% par bootstrap)



Enfin, la figure 5 offre une synthèse chronologique pour visualiser l'effet des frappes sur le nombre d'attentats. Les deux courbes représentent l'évolution au cours du temps du nombre cumulé total d'attentats dans le groupe de pays impliqués dans des frappes aériennes contre l'EI d'une part, et le groupe de pays non impliqués dans des frappes d'autre part. L'intensité de gris au fond représente le nombre de pays impliqués dans des frappes à une date donnée. On voit que dans une première phase, qui couvre le début des frappes américaines et françaises, le nombre total

d'attentats au nom de l'EI était plus élevé dans les pays non interventionnistes que dans les (futurs) pays interventionnistes. Or dans une seconde phase, correspondant au début de l'année 2015, l'évolution du nombre d'attentats dans les deux groupes de pays s'est progressivement inversée. Le nombre d'attentats dans les pays interventionnistes a finalement dépassé le nombre d'attentats dans les pays non interventionnistes à l'été 2015, au moment du début de l'offensive de la Russie (dernier pays à s'impliquer dans les frappes contre l'EI). A la fin de l'année 2019, les pays interventionnistes ont fait l'objet d'un total de 218 attentats au nom de l'EI, contre 166 pour les pays non interventionnistes. Or, sans intervention, le premier groupe de pays, moins nombreux, aurait selon toute probabilité fait l'objet de moins d'attentats que le second.

Figure 5 : Évolution du nombre total d'attentats cumulés sur la période 2013-2019 en fonction de l'implication des pays dans des frappes aériennes contre l'EI en Irak et/ou Syrie



Conclusion

Dans un contexte où deux explications rivales coexistent pour expliquer pourquoi la France a connu une recrudescence d'attentats islamistes sur son sol depuis 2014, cet article a souhaité évaluer quelle thèse était la plus congruente avec les données disponibles. Cette analyse dégage nettement deux constats. Premièrement, les États présentant des valeurs particulièrement libérales

– en termes de liberté religieuse, de droit à la caricature et de liberté sexuelle – ne sont pas significativement plus touchés par les attentats au nom de l’EI que les autres. Deuxièmement, les États interventionnistes sur le plan militaire sont significativement plus touchés par des attentats. Appliqués aux cas français, qui, compte tenu de nos analyses, ne semble pas être un cas déviant, ces résultats soutiennent l’idée que la France est attaquée « pour ce qu’elle fait » et non « pour ce qu’elle est ».

Ces résultats ne contredisent pas l’existence d’une détestation des valeurs occidentaux de la part des djihadistes, qui est d’ailleurs largement attestée. Plutôt, les résultats contredisent le rôle causal que cette détestation a sur les attentats.

Au-delà des preuves fournies jusqu’ici, les études quantitatives fournissent d’autres éléments convaincants. Ainsi, les études transnationales basées sur des sondages convergent sur l’idée qu’ hormis dans certaines zones particulières le fondamentalisme musulman n’est pas un facteur associé à un plus grand soutien du terrorisme ou à la justification de la violence politique (Egger et Magni-Berton 2021). En revanche, les facteurs qui y sont fortement associés sont l’hostilité envers la politique extérieure des pays occidentaux (Zhirkov et al. 2014) ou la défiance envers l’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord (OTAN) (Egger et Magni-Berton 2021). Tous ces études n’infirmement pas l’existence et l’influence d’idéologies particulières sur la promotion ou l’organisation d’attentats. Elles montrent toutefois clairement que l’influence de ces idéologies particulières se limite aux contextes tout aussi particuliers où elles se développent. L’aspect le plus mystérieux de la violence djihadiste contemporaine est sa forte internationalisation et sa pénétration dans des sociétés a priori culturellement éloignées de cette idéologie. Les études évoquées aident à comprendre ce phénomène car ce n’est pas tant la doctrine elle-même qui fait des adeptes, mais un contexte géopolitique spécifique où les pays musulmans sont les principaux

terrains d'interventions militaires de la part des pays occidentaux en général, et de la France en particulier.

Il est important de rappeler que nos résultats sont de nature probabiliste. Ils ne signifient pas que tous les attentats au nom de l'EI ont pour cause l'interventionnisme militaire. D'une part, des attentats au nom de l'EI ont été commis dans des pays non interventionnistes (nous avons cité les exemples de l'Autriche et de la Suède). D'autre part, parmi les attentats commis en France suite au déclenchement de la campagne militaire contre l'EI, un certain nombre semblent dénués de tout rapport direct avec l'intervention militaire et davantage motivés par des motifs personnels (tels que la vengeance vis-à-vis de son employeur pour le terroriste de l'attentat du 26 juin 2015 à Saint-Quentin-Fallavier) ou des problèmes psychiatrique (tels que les troubles psychotiques pour l'auteur de l'attentat du 5 août 2017 à la Tour Eiffel ou les « fragilités psychologiques » de l'assaillant de la Préfecture de police de Paris le 3 octobre 2019). L'auteur de l'attentat meurtrier de Nice du 4 juillet 2016 illustre bien cet aspect, ayant des antécédents de troubles psychiatriques (potentiellement de troubles psychotiques) et de violence intrafamiliale, même si le tribunal a finalement écarté dans son verdict la thèse d'un acte dû à une maladie mentale. Différentes études confirment que des facteurs psychiatriques peuvent jouer un rôle dans la commission d'attaques terroristes, notamment certains troubles psychotiques pour les attentats de « loups solitaires » (Corner et Gill, 2015), et les tendances suicidaires pour les attentats-suicide (Varaine, 2023). Ces facteurs psychiatriques peuvent néanmoins se conjuguer avec les causes contextuelles du terrorisme, tels que l'interventionnisme militaire : ainsi, on peut imaginer que le passage à l'acte terroriste de personnes présentant certains troubles psychiatriques a été encouragé par la vague plus large d'attentats qui a touché la France à partir de 2015, offrant une justification politique à des motivations individuelles préexistantes à commettre des actes violentes et/ou sacrificiels.

Pour terminer, il ne faut pas tirer de ces constats des implications normatives trop rapides. Même si une intervention militaire accroît les risques d'attentats sur son sol, il y a des raisons pour lesquelles elle peut être justifiée. Les résultats de cet article, par conséquent, n'ont aucune implication normative sur le choix d'intervenir militairement ou non. Ils en ont, cependant, par rapport à la propagande qui accompagne bien souvent les interventions militaires. La qualité du débat public devrait être sauvegardée même en période de guerre et, à ce sujet, les sciences sociales ont un rôle important à jouer.

BIBLIOGRAPHIE

- Ashworth S., Clinton J.D., Meirowitz A. et Ramsay K.W. (2008) « Design, inference, and the strategic logic of suicide terrorism. » *American Political Science Review*, 102(2), p. 269-273.
- Ashworth L., Tadesse M. et Virgili T. [2020]. *Freedom of Thought Report 2020 : Key Countries Edition—A global report on the rights, legal status and discrimination against humanists, atheists and the non-religious*, New York, Humanists International, 130 p.
- Baele S.J., Boyd K.A. et Coan T.G., (eds.) [2019] *ISIS propaganda: A full-spectrum extremist message*, Oxford University Press.
- Benmelech E. et Klor E.F. [2020] « What explains the flow of foreign fighters to ISIS? », *Terrorism and Political Violence*, 32(7), p. 1458-1481.
- Bindner L. [2018] *Jihadists' Grievance Narratives Against France*, La Haye, International Centre for Counter-Terrorism.
- Bonelli L. et Carrié F. [2018] *La fabrique de la radicalité—Une sociologie des jeunes djihadistes français*. Média Diffusion.
- Callaway B. et Sant'Anna P.H., « Difference-in-differences with multiple time periods. », *Journal of Econometrics*, 225(2), 2021, p. 200-230.
- Chenoweth E. [2013], « Terrorism and democracy », *Annual Review of Political Science*, 16, p.355-378.

- Choi S-W. et Luo S. [2013] « Economic sanctions, poverty, and international terrorism: An empirical analysis », *International Interactions*, 39(2), p. 217-245.
- Crettiez, X., & Ainine, B. [2017] *"Soldats de Dieu": paroles de djihadistes incarcérés*. Éditions de l'Aube.
- Crettiez X. et Barros Y. (2019) *La réalité de la menace djihadiste en France: 2015-2018*. Chaire Citoyenneté, Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.
- Crettiez, X., & Sèze, R. [2022] « Sociologie du djihadisme français 1: Analyse prosopographique des terroristes incarcérés », *Revue française de science politique*, (3), 265-285.
- Corner, E., & Gill, P. [2015] « A false dichotomy? Mental illness and lone-actor terrorism », *Law and human behavior*, 39(1), p. 23.
- Delori M., Egger C., Magni-Berton R. et Varaine S. [2021] « Les interventions militaires sont-elles une cause du « terrorisme » ? », *Cultures & Conflits*, 123-124, 37-65.
- Drakos K. et Gofas A. [2006]. « The devil you know but are afraid to face: Underreporting bias and its distorting effects on the study of terrorism », *Journal of Conflict Resolution*, 50(5), p.714-735.
- Drennan J. [2014] « Who has contributed what in the coalition against the Islamic State? », *Foreign policy*, 12.
- Droogan J. et Peattie S. [2017] « Mapping the thematic landscape of Dabiq magazine », *Australian Journal of International Affairs*, 71(6), p. 591-620.
- Egger C. et Magni-Berton R. [2021] The role of Islamist ideology in shaping Muslims believers' attitudes toward terrorism: Evidence from Europe, *Studies in Conflict & Terrorism*, 44(7), p. 581-604.
- Enders W. et Sandler T. [2011] *The political economy of terrorism*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Eyerman, J. [1998] « Terrorism and democratic states: Soft targets or accessible systems », *International Interactions*, 24(2), p. 151-170.
- Fortna V.P. [2015], « Do terrorists win? Rebels' use of terrorism and civil war outcomes », *International Organization*, 69, 3, p. 519-556.
- Gaibullov, K., Piazza, J. A., & Sandler, T. [2017] « Regime types and terrorism », *International organization*, 71(3), p. 491-522.

Geddes B. (1990) « How the cases you choose affect the answers you get: Selection bias in comparative politics », *Political analysis*, 2, p. 131-150.

Ghatak S. et Prins B.C. [2017] « The homegrown threat: state strength, grievance, and domestic terrorism. », *International Interactions*, 43(2), p.217-247.

Hecker M. [2019] « Qui sont les djihadistes de France? », *Le Genre humain*, 2, p. 65-68.

Hegghammer T. et Nesser P. [2015] « Assessing the Islamic State’s commitment to attacking the West. », *Perspectives on Terrorism*, 9(4), p. 14-30.

Krieger T. et Meierrieks D. [2011] « What causes terrorism? », *Public Choice*, 147(1), p. 3-27.

LaFree G. [2019] « The evolution of terrorism event databases », dans *The Oxford Handbook of Terrorism*, p. 50-68.

LaFree, G., Dugan, L., & Miller, E. [2014] *Putting terrorism in context: Lessons from the Global Terrorism Database*. Routledge.

Lakomy M. [2020], « Between the “Camp of Falsehood” and the “Camp of Truth”: Exploitation of Propaganda Devices in the “Dabiq” Online Magazine », *Studies in Conflict & Terrorism*, 2020, 1-26.

Lakomy M. [2021] « Recruitment and incitement to violence in the Islamic State’s online propaganda: Comparative analysis of Dabiq and Rumiyah », *Studies in Conflict & Terrorism*, 44(7), p. 565-580..

Lamontagne E., D’Elbée M., Ross M.W., Carroll A., Plessis A. et Loures L. [2018] « A socioecological measurement of homophobia for all countries and its public health impact. », *European journal of public health*, 28(5), p. 967-972.

Maoz Z. et Henderson E.O. {2013} « The world religion dataset, 1945–2010: Logic, estimates, and trends. », *International interactions*, 39(3), p. 265-291.

Marshall M., Jagers K. et Gurr T. [2019] *Political regime characteristics and transitions, 1800-2018, Polity IV Project*. Center for Systemic Peace, Fairfax County.

Mayer T. et Zignago S. [2011] *Notes on CEPII’s distances measures: The GeoDist database*.

Miller E., LaFree G. et Dugan L. [2020], *Global Terrorism Database (GTD)*.

Mohamedou M-M.O. {2014}, *ISIS and the Deceptive Rebooting of al Qaeda*. GCSP Policy Paper, 5.

Mueller J.E. [2020], *Terrorism Since 9/11: The American Cases*. Mershon Center, 2020, Ohio State University, Columbus, OH.

- Pape R.A. [2003] « The strategic logic of suicide terrorism ». *American political science review*, 97(3), 343-361.
- Pew Research Center [2018] *Global Restrictions on Religion, 2007-2016*.
- Piazza J.A. [2008] « Do democracy and free markets protect us from terrorism? », *International Politics*, 45(1), p. 72-91.
- Piazza J.A. [2012], « Types of minority discrimination and terrorism. », *Conflict Management and Peace Science*, 29(5), p. 521-546.
- Piazza, J. A. [2013] « Regime age and terrorism: Are new democracies prone to terrorism? », *International Interactions*, 39(2), p. 246-263.
- Reynié D. [2019], *Les attentats islamistes dans le monde 1979-2019*, Paris, Fondapol.
- Snijders T.A. et Roel J. Bosker R.J. {2011] *Multilevel analysis: An introduction to basic and advanced multilevel modeling*. Los Angeles, Sage.
- Toguslu E. [2019], « Caliphate, hijrah and martyrdom as performative narrative in ISIS Dabiq Magazine. », *Politics, Religion & Ideology*, 20(1), p. 94-120.
- Truong F. [2017] *Loyautés radicales: l'islam et les "mauvais garçons" de la nation*, Paris, la Découverte.
- Ubayasiri K. [2021] « Islamic State's quest for legitimacy: An analysis of IS media frames in Dabiq magazine. » *Media, War & Conflict*, 14(2), p. 133-149.
- Varaine, S. [2023] « Dying to die: New micro and macro evidence that suicide terrorists are suicidal », *Kyklos*.
- Wasser B. et al. [2021] *The Air War Against the Islamic State: The Role of Airpower in Operation Inherent Resolve*, Santa Monica, Rand Corp.
- Zhirkov K., Verkuyten M. et Weesie J. [2014] « Perceptions of world politics and support for terrorism among Muslims: Evidence from Muslim countries and Western Europe. », *Conflict Management and Peace Science*, 31(5), p. 481-501.